

<http://gec.venissieux.org/CONVENTION-VIFFIL-SOS-FEMME>



CONVENTION VIFFIL - SOS FEMME

- Les élus interviennent... -

Publication date: lundi 8 juillet 2019

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits réservés

Depuis des années, nous avons fait un choix politique fort, lutter contre les violences conjugales faites aux femmes. Nous menons des politiques de prévention en déployant un large panel d'actions en passant par la culture, le sport, l'éducation, le social....

Concernant le champ social, nous avons une convention avec l'Association VIFIL SOS FEMMES qui accompagne les femmes victimes de violences conjugales. Depuis 2012, nous avons un logement dédié aux femmes victimes de violences conjugales pour les mettre à l'abri. Ce partenariat est efficient. D'ailleurs, lors du dernier conseil municipal, nous avons acté à l'unanimité le renouvellement de ladite convention.

Aujourd'hui, face à ce fléau qui ne cesse de croître, les chiffres de 2018 ne sont pas parues officiellement mais pour 2019, selon une association au 9 juin, 64 femmes sont décédées soit un décès tous les 2 jours et demi.... C'est inacceptable. Je vous cite brièvement quelques témoignages.

- « Cécile, 40 ans, quand je vois son nom sur mon portable, j'ai peur »
- « Daphné, 36 ans, le pire était les mots »
- « Mohana, 39 ans, une perfusion de poison »
- « Camille, 34 ans, 5 minutes pour faire mon sac et me retrouver dehors à 4 heures du matin sans vêtements »
- « Sabrina, 35 ans, tout le monde voyait que ça n'allait pas sauf moi.
- « Nadège, 39 ans, j'étais sa proie »
- « Laétitia, 30 ans, j'étais à sa merci jour et nuit »
- « Amélie, 33 ans, à 3 mois de grossesse, il m'a giflée pour la 1ère fois. »
- « Fatima, 45 ans, il m'a enlevé mes enfants. »
- « Malau, 24 ans, je pensais avoir le nez cassé. »

Il semblerait que les « consciences » de nos dirigeants s'éveillent, face à ce fléau qui emporte des vies, qui détruisent des familles. Cet automne, le gouvernement a annoncé un grand plan contre les violences conjugales avec 4 grandes mesures pour autant les communes oeuvrant contre les violences conjugales ne disposent pas de financement supplémentaire à ce jour.

A Vénissieux, nous souhaitons amplifier notre dispositif, et c'est le but de la convention qui vous est proposée ce soir. Il peut arriver que le logement soit trop près du domicile de la victime, et ou occuper, c'est à ce titre que nous avons travaillé avec la ville de Saint-Fons pour une mise à disposition respective de nos logements dont les modalités sont définies dans la convention.

Ce soir, nous nous réjouissons de cette avancée, les Vénissiens voient bien que nous ne nous contentons pas de paroles mais que nous les traduisons en actes.